

> Copwatch Nord-Paris-i-D-F est né

« Surveillons ceux qui nous répriment, servons nous de caméras vidéos, d'appareils de photos numérique pour nous protéger des violences policières. » - voici le but que se donne ce site.

Il n'a que quelques jours mais il déclenche déjà un déluge d'attaques haineuses, plaintes du ministre de l'intérieur et des syndicats de police. Vous vous rendez compte ils ont osé publier la photo des flics qui terrorisent les pauvres des pauvres (biffins de Belleville, sans papiers de Calais...), des flics qui se planquent derrière des cache-nez pour pouvoir cogner librement alors qu'ils arrêtent des filles voilées ou des manifestants masqués, des gendarmes qui picolent en service...

Certes ce site ne mettra pas fin aux violences policières, mais il épingle leurs auteurs dans leurs agissements quotidiens. Il s'en prend aux flics en tant qu'individus, mais ce sont eux qui sont chargés de l'exécution du sale programme de l'Etat. De plus, la logique face aux agressions policières doit être celle de l'auto-défense comme l'avaient bien compris ces maîtres en matière de copwatching, les Black Panthers des années 60. Suivant l'exemple bien vivant des « copwatchers » des USA, de GB, il faut espérer qu'en France aussi, un semblable mouvement collectif pourra voir jour. Le site : <https://copwatchnord-idf.org/>. (Pour l'histoire, voir aussi le 4 pages de *Résistons ensemble* de septembre 2007 *Œil sur la police*, <http://resistons.lautre.net/IMG/pdf/copwatch.pdf>)

> Villiers-le-Bel en appel

Cinq jeunes étaient accusés d'avoir tiré sur les policiers pendant les émeutes qui ont suivi la mort de Lakhamy et Moushin, tués par une voiture de police en 2007. En 2010 ils ont été lourdement condamnés (de 3 à 15 de prison) par la cour d'assises de Pontoise. La cour d'appel d'assise se réunit à Nanterre pendant 3 semaines à partir du 4 octobre. Le premier procès était, selon le mot

d'un des avocats des condamnés : « un procès pour les citoyens de seconde zone, ceux des cités, avec les preuves de troisième zone ». Cette fois-ci ça risque d'être pire, les témoignages obtenus sous la pression policière, les fameux « témoignages » : anonymes « sous X », basés sur des rumeurs durant des transports de détenus et des conversations co-cellulaires entre détenus risquent de complètement s'effondrer. Toute la machinerie accusatrice avec. On va voir aussi comment la justice va intégrer le nouvel élément à charge contre la police, à savoir la mise en accusation (au bout de 4 ans !) de l'un des policiers de la voiture tueuse, pour « homicide involontaire ». Procès vide, procès politique sarkozyste des quartiers populaires... il ne faut pas relâcher la pression. Solidarité.

RDV palais de justice de Nanterre, cour d'assise, jusqu'au 18 octobre, RER Nanterre préfecture ; horaires exacts : consulter <http://www.demosphere.eu/>.

> Vincennes : l'appel a commencé

Le procès en appel de l'incendie du camp de Vincennes a commencé. Le juge et ses assesseurs semblent plus ouverts et prêts à un procès dans les formes (dans la limite de la Justice qu'on connaît), comparé au procès entièrement à charge de début 2010. Bien que les mêmes aient rejeté les requêtes des avocats des inculpés (nullité, non-constitutionnalité, expertise des bâtiments du centre jamais réalisée...) en mai dernier. La cour prévoit : les 6 et 7 octobre, témoignages pour la partie civile ; les 13 et 14, visionnage des extraits de vidéosurveillance et interrogatoire pour chacun des inculpés, tour à tour ; les 20 et 21, plaidoiries. Soyons solidaires, à chaque fois à 13h30, pôle 2 chambre 9 de la cour d'appel de Paris, métro Cité.

<http://resistons.lautre.net/>

informations pratiques juridiques sur le délit d'outrage, l'aide juridictionnelle, les contrôles d'identité, réflexions, témoignages, mobilisations...

RESISTONS CONTRE LES VIOLENCES POLICIERES ET SECURITAIRES ENSEMBLE

Bulletin n°101 • octobre 2011

Recevoir ce bulletin par Internet : resistons_ensemble@yahoo.com. Site internet : <http://resistons.lautre.net/>

Le réseau Résistons ensemble a été formé à la suite du Forum de Saint-Denis, le 26 mai 2002, au cours duquel s'étaient rencontrés des collectifs locaux (Lyon, Strasbourg, Rouen, Nantes, Draguignan, etc.) ainsi que des individus et une série d'organisations et d'associations, tous décidés à œuvrer contre les violences policières et sécuritaires. RE n'est donc pas une organisation politique. Son but est d'informer, de briser l'isolement des victimes des violences policières et sécuritaires et de contribuer à leur auto-organisation.

Tuberculose et électrocution

Une mort spéciale sévit à Clichy-sous-Bois. Celle réservée aux pauvres, aux pas blancs, celle de la vieille faucheuse du siècle de Zola. Ce mois-ci c'est tout un quartier qui passe à la vaccination. 350 cas de tuberculose à Clichy pour 100 000 habitants contre 8,2 pour l'ensemble de la France. Cela ne fait que 43 fois plus, direz-vous ! Une bricole !

Et puis, ils ne l'ont pas volé. Pourquoi habiter des immeubles pourris imbibés d'eau ? Pourquoi ne pas aller chez les bons médecins ? Pourquoi être si pauvres, si bronzés, si perdus ? Il y a 6 ans, en novembre 2005 à Clichy, c'est Zyed et Bouna qui grillent, dans un transformateur pourchassés par des policiers qui prennent leur pied en laissant faire. Suite à leur assassinat, un vent de révolte traverse les quartiers populaires sans susciter d'écho ailleurs.

Aujourd'hui, les 6 morts des révolutions égyptienne et tunisienne brûlés dans un squat à Pantin, le procès de l'incendie du taudis du boulevard Auriol (17 morts, dont 14 enfants. Le procureur demande 80 000 euros d'amende : 5 000 euros la vie d'un africain ?), les Roms et comoriens stigmatisés comme « délinquants » par Guéant... le sang glacé des cadavres, l'odeur de chair brûlée, le râle des poumons asphyxiés, le goût amer de l'humiliation, ne déclenchent pas, non plus, la solidarité et encore moins la révolte de la majorité de la population. Alors, à droite comme à gauche, misère et matraque voilà le programme pour ces « salauds de pauvres ». La répression de l'État, s'appuie sur cette tendance à l'accoutumance, à l'indifférence nourrie par la peur de « l'étranger », du « pauvre », du « pas comme il faut ».

> Que sont-ils beaux les révolutionnaires... de loin

« Dans le silence assourdissant des autorités françaises et tunisiennes Riadh est mort de la faim et du froid. Il n'avait que 22 ans » (La Presse de Tunisie, 21.9.2011). Puis, le même mois de septembre, c'est 6 jeunes Tunisiens et Egyptiens qui brûlent dans un squat à Pantin. Accident ? acte criminel ? une plainte a été déposée. Les puissants n'ont pas intérêt à ce qu'elle aboutisse. Ni le gouvernement, ni la ville de Paris, ni la ville de Pantin qui livre le « nouveau centre ville » aux promoteurs. Vingt survivants seront logés au stade voisin pour deux mois. Et après, ils continueront à être pourchassés par la police, de squat en squat. Des jeunes des révolutions arabes qui croyaient mériter un accueil à la mesure de ce qu'ils avaient accompli continueront à errer dans nos rues. Les élections présidentielles approchent. La gauche couvre la droite et se tait. Pas de mauvais exemple à la tunisienne ou à l'égyptienne chez nous - c'est leur credo.

➤ CHRONIQUE DE L'ARBITRAIRE

Corruption à la PJ

Le N°2 de la PJ lyonnaise, le patron de la BRI de Lyon et le directeur de la PJ grenobloise sont accusés de corruption. Ils passent subitement du statut de « meilleurs flics de France » à celui de « ripoux », de « brebis galeuses ». Pourtant cette affaire médiatisée n'est pas un cas isolé, en ciblant quelques têtes l'institution veut nous faire oublier que magouilles et brutalités font partie du métier de policier. Déjà dans les années 70, la PJ lyonnaise a été démantelée suite à une affaire de corruption.

➤ RIPOSTE dans les quartiers populaires Marre des contrôles !

Tours, samedi 24 septembre vers 15h30, les habitants du quartier Maryse-Bastié sont occupés à monter les stands de la fête du quartier. Deux flics arrivent, ils ont décidé de contrôler trois jeunes assis tranquillement sur un banc : comme d'habitude, ils relèvent leur identité, les fouillent au corps et finissent par vouloir consulter les messages de leur téléphones portables. Mais, l'un des 3 jeunes, 14 ans, noir, se rebiffe : « *Ils me contrôlent parfois jusqu'à 4 fois par jour (...) Là j'ai refusé de laisser mon portable. Un policier de la BAC m'avait dit, la semaine précédente, qu'ils n'avaient pas le droit de le consulter sans commission rogatoire.* » Il se retrouve alors soulevé par un bras et une jambe ; comme il se débat, les flics lui frappent la tête contre le sol et le traînent par terre sur 15 mètres, il en perd son pantalon. Il sera maintenu en GAV jusqu'au lendemain 14h et accusé d'« appel à la rébellion » et de « violences sur personne dépositaire de l'autorité publique », il passera devant le juge des enfants en décembre. Ses parents, prévenus par les voisins, ont porté plainte, prêts à ne rien lâcher : une quinzaine de témoignages ont déjà été recueillis.

Plus récemment, 2 autres affaires mettent en cause des flics : à Tours un agent a été condamné pour des agressions sexuelles sur des jeunes filles de 14 et 4 ans, à Vitry un autre a volé de l'argent à une sans-papier en garde-à-vue et monnayé des faux papiers. Ces faits ne sont pas surprenants car il est impossible pour la police d'exercer son « monopole de la violence » tout en respectant la légalité. Il n'est pas possible pour elle de défendre un ordre injuste et agressif avec des méthodes régulières et pacifiques. Pasqua a dit que « *la démocratie s'arrête là où commence la raison d'Etat* », nous pouvons ajouter que « *l'honnêteté s'arrête là où commence la raison policière* ».

Des camps flottants

Courant septembre environ 300 Tunisiens transférés de Lampedusa ont été enfermés à Palerme sur deux ferry loués jusqu'au 31 décembre par l'Etat italien, sans notification officielle de maintien en rétention ni aucun droit à une défense. En toile de fond le dernier accord migratoire italo-tunisien prévoyant 10 vols par semaine de 50 expulsés chacun. Mais la résistance ne faiblit pas. Comme au camp romain de Ponte Galeria où la situation est chaque jour plus tendue. Le 26 septembre 80 sans-papiers s'en évadaient (troisième évasion en un mois). Une chasse à l'homme a permis d'en rattraper 20.

Aux Etats-Unis, une traque simultanée dans les 50 Etats a permis l'arrestation et l'expulsion de 2900 sans-papiers entre les 17 et 23 septembre. Sous le prétexte de nettoyer le pays des clandestins « criminels », cette première historique vient couronner le million d'expulsions réalisées en deux ans et demi par l'administration Obama.

Liberté pour Sonja et Christian !

Sonja Suder et Christian Gauger ont été extradés vers l'Allemagne le 14 septembre 2011, après 4 ans de procédure et 36 ans de vie en France. Elle, Sonja, âgée de 79 ans, lui, Christian 70 ans, reconnu gravement atteint par les séquelles d'un accident cardiaque puis cérébral, sont accusés d'avoir fait partie d'une organisation proche de la « bande à

Baader ». Aux dernières nouvelles Sonja est maintenue en détention, pour Christian, son « exemption de prison » a été prononcée, mais le Parquet a fait appel. Une manif sera organisée à Francfort. Solidarité ! Info : <http://www.stopextraditions.org/>

L'interpellation tue

Serge Partouche, 48 ans, habitait le quartier Saint-Loup à Marseille ; il était autiste, ne parlait pas mais tout le monde le connaissait, il était physiquement imposant mais craintif. Mardi 20 septembre, il était sorti se promener et à deux pas de chez lui des policiers, appelés par la seule voisine qui ne le supportait pas, l'interpellent. Il a fini tête au sol, menotté dans le dos, un policier agenouillé sur lui, lui comprimant complètement le diaphragme, deux autres lui tenant les jambes. Il en est mort. Une enquête a été confiée à l'IGPN. Ses parents sont effondrés et les pleurs de l'une des policières n'y changeront rien.

Répression coloniale à Mayotte

Depuis mardi 27 Septembre, le peuple de Mayotte est en lutte contre la vie chère, le mépris et la pwofitasyon, pour la dignité, le respect et l'encadrement des prix. Grèves et manifs sont chaque jour reconduites. L'Etat répond en organisant l'isolement (aucune info n'est diffusée dans les autres colonies) et en durcissant la répression : des gendarmes réunionnais appelés en renfort et des blindés envahissent les rues. Aucune tentative de négociation n'a même été amorcée. C'est comme ça que l'Etat français traite ses colonisés.

Halte à la répression

Ce mois de Septembre, les indignés parisiens rejoints par des espagnols en marche depuis leur pays ont subi la répression policière. Dans un communiqué datant du mercredi 21 septembre écrit à la suite d'un sit-in devant la Bourse qui a donné lieu à une centaine d'arrestations, les indignés expliquent : « *On nous reproche de ne pas avoir respecté deux lois : la loi du port du voile, et une nouvelle loi d'il y a trois jours qui interdit au gens de s'asseoir pour prier dans les lieux publics* ».

On apprend donc que, comme on pouvait le craindre, des lois qui servent à réprimer les musulmans, une catégorie particulière de la population, parmi les plus stigmatisées, finissent par servir à réprimer tous ceux qui sortiraient du rang, ne serait-ce qu'en « s'indignant ».

Dernière minute

Mort suspecte de Jamal à la prison de Nanterre. Rassemblement devant la maison d'arrêt de Nanterre ce lundi 10 octobre à 11h30 RER Nanterre Université. Marche silencieuse à partir du Luth samedi 15 octobre à 13h30 (Metro 13 - Les Courtilles)

➤ SUR LE VIF

« On cherche des étrangers »

Jeudi 22 septembre. Un train file de Paris vers Troyes. Des gendarmes apparaissent. Une passagère raconte. « *On nous engage à tous nous mettre debout.* » On obtempère devant le chien renifleur. Il y a réquisition du procureur. « *Lorsque les premiers gendarmes avancent dans la rame, d'autres se présentent à nous.* » Un peu moins d'une dizaine. « *On demande alors à chacun des passagers de produire ses papiers d'identité (...)* "Pourriez-vous me dire ce que vous êtes en train de faire ?" "On cherche des étrangers et on contrôle tout le monde" ». Dans le train 400 personnes ont été contrôlées, apparemment aucune interpellée. « *Je suis abasourdie par un tel déploiement de force pour trouver des personnes en situation irrégulière, étonnée par le comportement de ces gens qui obéissent sans rien dire.* »



Suite à la « Journée contre les violences policières » du 19 mars 2011, le Comité poitevin contre la répression des mouvements sociaux organise un nouveau Forum le 26-27 novembre. Info : <http://www.antirep86.fr/>

50ème anniversaire des massacres d'Algériens

du 17 octobre 1961. RDV à Paris à 18h devant le Cinéma le REX le Lundi 17 octobre 2011.

Info : <http://www.17octobre61.org/spip.php?article47>